GOUVERNEMENT

Vers la reconduction de Sellal

C'est aujourd'hui, lundi, que le Conseil constitutionnel devrait annoncer les résultats officiels des élections législatives du 4 mai dernier. En fait, consolider les résultats préliminaires annoncés vendredi dernier par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui. Et ce sera à partir de cette annonce que le vrai processus de l'après-élection sera enclenché.

Kamel Amarni - Alger (le Soir) - Après avoir tranché les cas litigieux, le Conseil constitutionnel accordera, en effet, un délai de quarante-huit heures aux candidats se sentant lésés pour introduire des recours. Ensuite, l'institution de Mourad Medelci aura quatre jours pour étudier les recours en question et, partant, rendre son verdict ; autrement dit, annoncer les résultats définitifs du scrutin.

Tout un processus juridique qui, certes, aboutirait avec quelques modifications des résultats respectifs de chaque parti ou partie mais qui, au final, ne devrait pas vraiment chambouler les grandes tendances. A savoir, un Front de libération nationale large vainqueur des élections, suivi, en deuxième position, par le Rassemblement national démocratique. Puis, loin derrière, le parti islamiste du Mouvement de la société pour la paix. Le verdict final du Conseil constitutionnel, prévu pour dimanche ou lundi prochains, ouvrira la voie également à l'installation officielle de la nouvelle Assemblée.

Une installation qui, à son tour, enclenchera un autre processus, le seul véritable enjeu de cette élection, celui de la nomination d'un nouveau gouvernement. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, devrait ainsi présenter la démission de son gouvernement à la suite de l'installation de la nouvelle Assemblée.

Selon la nouvelle Constitution, le président de la République procédera à la nomination d'un nouveau gouvernement «après consultation de la majorité». Et en l'espèce, l'on a affaire à une majorité dominée par le FLN de Djamel Ould-Abbès mais que complète avec lui le RND de Ahmed Ouyahia. Ces deux chefs de parti seront-ils consultés tous les deux ? Et sous quelle forme ? «On ignore pour le moment la forme que choisira le Président pour procéder à cette consultation qui sera d'ailleurs une première, mais cela se fera», nous confie une source. «Mais ce qui est certain est la reconduction de Abdelmalek Sellal à son poste de Premier ministre», nous confie encore notre source. Il faut dire que tout plaide pour cette reconduction. «Il a réussi à abattre un travail colossal et il a servi loyalement le Président dans les moments les plus difficiles», nous explique notre source.

L'actuel patron de l'exécutif a fait face, en effet, depuis son arrivée à la tête du gouvernement, le 3 septembre 2012, aux plus fortes crises de ces dernières années. D'abord, le grave accident de santé qui surprendra Abdelaziz Bouteflika dès le 27 avril 2013. Sellal sera donc sur la brèche durant cette période si sensible, entre le 27 avril et le 16 juillet 2013, celle de l'hospitalisation de Bouteflika en France. Puis, immédiatement après, il lui fallait faire face à un véritable défi, celui d'occuper le terrain, à travers des visites marathon et incessantes à travers tout le pays, pour donner une présence «physique», et faire entendre la voix du pouvoir. Il lui fallait, aussi, préparer le terrain, tout comme l'opinion pour le scénario du quatrième mandat qui était, faut-il le rappeler, fortement contesté par l'opposition et même par certains cercles au sein même du pouvoir. Au printemps 2014, ce sera également à Abdelmalek Sellal qu'incombera la lourde tâche de diriger et de mener la campagne électorale de Abdelaziz Bouteflika.

Une campagne qui s'était déroulée dans un contexte hyper-tendu. A l'issue de la présidentielle du 17 avril 2014, le gouvernement Sellal avait été interpellé par une seconde grave crise, celle de la chute brutale des prix des hydrocarbure.

Une crise brutale et qui dure encore, avec tout ce que cela engendre comme crise économique, financière, et sociale. Tout était donc à revoir, en termes de programmes, à différents niveaux et «en plein vol». Il fallait, à tous les instants, concilier entre une réalité financière sacrément inquiétante et un front social exigeant car habitué à être choyé !

Ceci étant, l'autre atout qui a plaidé pour la reconduction de Abdelmalek Sellal aura incontestablement été son implication personnelle dans la campagne électorale des législatives du 4 mai au cours de laquelle il avait «mouillé le maillot» pour défendre la cause du FLN, autrement dit, le parti du Président.

K. A.

L'ambassadeur tunisien à Alger convoqué au ministère des Affaires étrangères

Le ministère algérien des Affaires étrangères a convoqué hier l'ambassadeur de Tunisie à Alger pour lui demander des clarifications au sujet des déclarations du ministre tunisien des Affaires étrangères, Riadh Mouakher, sur «le communisme» de l'Algérie.

Des propos tenus, faut-il le rappeler, en marge de la conférence «Tunisie, espoir en Méditerranée» organisée le 4 mai dernier à Rome par la Fondation Craxi. «Quand on me demande où se situe la Tunisie, je ne vous cache pas que je préfère répondre qu'elle se trouve sous l'Italie. C'est mal vu de dire que la Tunisie se trouve entre l'Algérie, un pays communiste, et la Libye, un autre pays qui fait peur», a-t-il déclaré. Et ce, avant d'essayer d'atténuer la teneur de ces déclarations, arguant la déformation de ses propos après le tollé suscité en Tunisie, dans les milieux des affaires notamment.

«Lors d'un stage effectué aux Etats-Unis, il y a 30 ans, on me demandait souvent la position géographique de mon pays la Tunisie, que les Américains confondaient parfois avec l'Indonésie. J'essayais d'expliquer qu'elle se trouvait en Afrique du Nord, entre la Libye, que les Américains identifiaient à Mouammar Kadhafi, et à l'Algérie, qu'ils qualifiaient de communiste. Mais, il m'était plus simple de dire que la Tunisie se trouve au sud de l'Italie.»

L. H.

LEUR NOMBRE A SENSIBLEMENT BAISSÉ

Moins de femmes à l'APN

Le taux des femmes ayant accédé à la députation est en net recul par rapport à celui enregistré durant les législatives passées. La loi des quotas ne semble pas avoir servi à grand-chose dans l'évolution des mœurs tant au sein de la société qu'au niveau d'une majorité de partis.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 118 femmes élues à l'Assemblée ce 4 mai 2017 contre 146 en 2012. Ce dernier taux avait fait évoluer de manière considérable la représentation féminine jusque-là circonscrite à une trentaine de sièges arrachés en 2007. Il est le résultat incontestable d'une loi introduite par le Président Bouteflika pour l'instauration de quotas de femmes dans certaines structures politiques afin d'augmenter leurs chances d'être représentées dans les assemblées élues.

Cette dernière obligeait les partis à consacrer 30% de leurs listes électorales à des candidates. Objectif : promouvoir la femme algérienne en mettant en place des mécanismes destinés à faciliter son évolution au sein de la société. Le résultat ne s'est pas fait attendre. 2012 marquait une entrée massive des femmes dans une APN jusque-là occupée majoritairement par les hommes. Que s'est-il passé depuis, et comment expliquer le recul actuel ?

La première hypothèse, celle qui imputerait la faiblesse de ce taux à l'abstention ayant caractérisé ce scrutin est vite écartée par les partis eux-mêmes. Pour éviter des polémiques inutiles, plusieurs d'entre ceux que nous avons contactés préfèrent donner un éclairage en off.

Pour beaucoup, le chiffre obtenu résulte tout simplement du «positionnement des femmes dans les listes électorales présentées». De nombreuses candidates se sont ainsi retrouvées inscrites à la vingtième place «ou tout au mieux à la huitième ou neuvième place» ce qui a «diminué leurs chances d'être choisies par les électeurs». Pour beaucoup, la loi sur les quotas imposant une représentation féminine sur les listes présentées s'est, au fil du temps, transformée en contrainte pour certaines formations politiques ainsi tenues de présenter des femmes «alors qu'elles ne le désirent pas réellement». La récente polémique autour des candidates voilées semble conforter les avis.

Durant la campagne électorale, les Algériens ont en effet été surpris de constater que de nombreux portraits de candidates avaient été volontairement brouillés, suscitant de vives critiques à l'égard des partis responsables de ces listes.

Consciente de l'irrégularité de la situation, l'Instance chargée de la surveillance des élections a alors réagi en sommant les formations politiques concernées de régulariser leur situation dans de brefs délais. Cinq partis étaient concernés. Contactés par la presse, ces derniers se sont refusés à tout commentaire.

Les Algériens eux ne s'en sont pas privés. Sur les réseaux sociaux, la place de la femme au sein de l'APN est perçue comme étant un «remplissage».

A. C.

FLN : 50
RND : 32
Alliance MSP : 6
Indépendants : 3
Parti TAJ : 4
L'Union Adala-Ennahda-Binaa : 4
FFS : 3
Front El Moustakbel : 2
MPA : 3
PT : 3
RCD : 3
ANR : 4

CONSÉQUENCE DES ÉLECTIONS DE JEUDI DERNIER

Le champ politique en recomposition en Kabylie

Avec un taux national de participation de 37,09 % et une proportion de près du quart des votants — plus de deux millions sur les huit et demi de millions — ayant préféré ne pas s'exprimer pour qui que ce soit, il est évident que la légitimité de la nouvelle Assemblée nationale se pose dans toute sa splendeur.

Une représentativité très relative qui induit toute une somme d'interrogations dont celle de l'influence réelle des partis politiques en dehors des deux forces dominantes que sont le FLN et le RND. En effet, quand on réalise qu'avec 33 sièges pour une Assemblée qui compte 462 députés, un parti se retrouve en droit de prétendre qu'il est la troisième force politique du pays, cela renseigne amplement sur le poids réel des partis autres que les deux qui font et défont, à leur gré, la vie politique en Algérie.

Une interrogation qui se pose un peu partout à travers le pays, et de façon plus singulière encore dans les trois wilayas de la Kabylie où le contexte, il est vrai, est tout à fait propre à la région du fait, d'abord, de la tradition qui fait que ce n'est pas à Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira où l'on est le plus porté sur les élections, ensuite, du fait de ce qu'endurent dans leurs rangs les partis à fort encrage, le FFS et le RCD pour ne pas les nommer, depuis quelque temps. Et puis, depuis que les idées imposées par le MAK ont gagné du terrain tout autant que les deux partis jadis dominants en ont perdu, l'influence des nouveaux partis en quête de place dans le paysage politique local semble finalement d'une envergure beaucoup moindre que l'on pouvait croire, du moins si l'on doit se fier aux premiers enseignements tirés des élections de jeudi dernier, si tant est que cela constitue un baromètre fiable.

La traditionnelle manifestation du 20 Avril a d'ailleurs donné un aperçu sur la réalité du terrain, conquis par les indépendantistes du MAK avant que les élections de jeudi dernier ne viennent enfoncer le clou au détriment pas seulement du FFS et du RCD, mais, donc, également de l'ensemble des partis politiques qui escomptaient tirer profit des malheurs des deux vieux rivaux et ne cachaient pas leur ambition de redéfinir la carte politique de la Kabylie. A voir les scores des uns et des autres, notamment dans les régions connues pour leur «affiliation» soit au RCD soit au FFS, d'une part, et de l'autre, là où par exemple le MPA d'Amara Benyounès trône depuis quelque temps ou dans les localités où les islamistes disposent d'un petit creuset de voix, ces élections législatives ont remis en cause bien des réalités, au grand bonheur du MAK, même si ce dernier ne peut pas, bien entendu, prétendre que les 82,6% d'abstentionnistes de jeudi dernier sont tous des militants ou des sympathisants acquis à sa cause.

L'électorat partisan n'a finalement répondu que de façon quasi symbolique pour parvenir à une répartition des sièges qui n'a pas dû faire sauter au plafond ni le RCD ni le FFS, les autres partis «gagnants» de ce scrutin n'ont également pas de quoi afficher le plus petit sourire, à l'instar du FLN qui n'a récolté que deux strapontins, avec à la clé une victime de choix, le frère du président du FCE que d'aucuns voyaient faire partie des élus, mais la parité ayant fait que ce soit une femme qui lui ravit sa place pour accompagner le député sortant et tête de liste, alors que le MPA n'a pu sortir de son territoire de prédilection, Aïn-El- Hammam, où il a récolté près de la moitié des 3 020 votes exprimés. Vraiment pas de quoi, pour aucun parti, considérer avoir pris une avance dans la course à la recomposition du champ politique en Kabylie où le FFS, grâce à sa présence parmi les lauréats dans les trois wilayas, tient encore le haut du pavé alors que le RCD ne maintient son autorité que dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Et si l'on doit se fier à certaines indiscrétions, les élections locales de l'automne prochain, le rendez-vous électoral qui mobilise plus ou moins dans des proportions plutôt acceptables, risquent de donner lieu à des conséquences de la même veine que ce à quoi ont abouti les législatives.

A. M.